

Perturbations alimentaires et abus émotionnel infantile chez des étudiantes universitaires : rôle médiateur du sentiment de culpabilité
Steve Curadeau
24672072

RÉSUMÉ

Plusieurs interrogations subsistent au sujet des mécanismes étiologiques en cause dans les perturbations alimentaires. Une partie constitutive de ces interrogations concerne le rôle des expériences traumatiques de l'enfance dans leur acheminement vers des perturbations alimentaires ultérieures. Ce type d'investigation est rendu complexe par l'étiologie multifactorielle impliquée dans les perturbations alimentaires et par la nature multidimensionnelle des traumatismes infantiles. Il appert que les traumatismes infantiles ont un impact indirect, en influençant des processus psychologiques qui rendent certaines personnes susceptibles de développer des perturbations alimentaires. Peu de travaux empiriques rigoureux se sont proposé d'examiner ces processus, appelés variables médiatrices. C'est dans ce contexte que la présente étude a été réalisée.

Cette recherche s'intéresse aux relations entre les traumatismes infantiles et les perturbations alimentaires, en considérant le sentiment de culpabilité comme variable médiatrice interférant entre ces deux phénomènes. Ces paramètres sont évalués à l'aide du *Eating Attitudes Test*, du *Childhood Trauma Questionnaire*, et du *Guilt Inventory Scale*. La recherche est effectuée auprès de 166 étudiantes universitaires, dont 12 % (n = 20) présentent des perturbations alimentaires.

Dans les conséquences à long terme des traumatismes infantiles sur les perturbations alimentaires, les recherches ont surtout examiné l'abus sexuel, au détriment de l'abus émotionnel. L'objectif de cette recherche consiste à vérifier si la présence de perturbations alimentaires est associée à un sentiment de culpabilité découlant de traumatismes infantiles. Il est postulé que les perturbations alimentaires représentent des

réponses symptomatiques à des expériences traumatiques infantiles, dont plus spécifiquement l'abus émotionnel, et que chez plusieurs participantes, des niveaux particuliers de sentiments de culpabilité seront observés.

Trois sous-hypothèses et une hypothèse principale sont testées et corroborées : l'abus émotionnel infantile et le sentiment de culpabilité sont significativement corrélés ($r = 0,414$); l'abus émotionnel infantile et les perturbations alimentaires révèlent un lien très significatif ($r = 0,304$); la mesure du sentiment de culpabilité est significativement corrélée avec celle des perturbations alimentaires ($r = 0,358$). En utilisant une analyse de régression multiple de type acheminatoire, l'hypothèse principale permet de constater que le sentiment de culpabilité démontre une médiation partielle mais significative entre l'abus émotionnel infantile et les perturbations alimentaires ($R^2 = 0,162$, $\beta = 0,201$, $p < 0,012$).

Les résultats soutiennent les travaux de Kent et Waller (2000) qui avancent que l'abus émotionnel infantile est une expérience importante lorsque l'on considère le rôle des traumatismes précoces dans un modèle de développement multifactoriel des perturbations alimentaires. Les résultats obtenus appuient aussi les positions de Miller (1986) et Basset (2003), selon lesquelles le sentiment de culpabilité représente un symptôme psychologique pour faire face aux traumatismes infantiles. Une nouvelle donnée empirique est découverte, à savoir que le poids maximum et le poids minimum moyens rapportés diffèrent significativement selon que les participantes présentent ou non des perturbations alimentaires.